EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 juin 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre juin deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance,Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Havva ISIK à Grégory BERNARD, Carole COURTIAL à Cécile AUDET, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Jean-Philippe VALENTIN à Didier MULLER, Louis VIRGOULAY à Christine DULAC-ROUGERIE**
Excusé(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Thierry ORLIAGUET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Alain MARTINET préside la séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2009).
Danielle AUROI donne pouvoir à Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Alain LAFFONT donne pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 8.
Odile SAUGUES quitte la séance à partir de la question n° 8.
A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 53

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La Ville est sollicitée pour l'obtention de subventions de fonctionnement par des associations sportives clermontoises.
Le solde du crédit est de : 1 500 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante :

FOOTBALL CLUB LA GLACIERE **1 500 €**
Ce club de foot, composé de 31 joueurs s'entraîne actuellement au stade Philippe-Marcombes suite aux travaux de la ZAC de Trémonteix. Afin de préparer l'avenir, ce club s'est associé en entente sportive avec les clubs de Royat et d'Orcines pour les moins de 18 ans.

SASP STADE CLERMONTOIS BASKET AUVERGNE **200 000 €**
La SASP, en charge du Centre de Formation, accueille de jeunes espoirs du basket, âgés de 16 à 18 ans environ. Ils sont détectés lors de journées sélectives qui ont lieu en avril ou mai. Lorsqu'ils sont sélectionnés, ils sont pris en charge par le Centre de Formation : logement, nourriture, suivi médical, soutien scolaire, pédagogique. Certains d'entre eux ont pu intégrer le groupe Elite et participer aux entraînements et compétitions de l'équipe de Pro B. Afin de poursuivre ses missions d'intérêt général, la SASP sollicite une avance de 200 000 € sur la saison 2010 – 2011. Une somme de 200 000 € est proposée en DM 1 .

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 1er juillet 2010
Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE